



# COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 29 juillet 2016

## La Poste

# Usagers et Postiers doublement pénalisés par la hausse des tarifs !!

La Poste annonce ce jour, au travers les médias, une augmentation moyenne des tarifs de 3,1% ! Cette information est diffusée le lendemain même de réunions du Conseil d'Administration et d'une Commission d'échanges stratégiques auxquelles les organisations Syndicales étaient présentes.

A aucun moment cette annonce n'a été présentée et discutée avec les Représentants des Organisations syndicales ! Déjà, les Usagers ont subi une augmentation de 3,8% dès le 01 janvier 2016 !

Le timbre rouge accuse une augmentation de plus de 6% avec une augmentation totale de plus de 55% en à peine 10 ans ! Le timbre vert quant à lui connaît une augmentation de plus de 4%.

La Poste invoque le même prétexte que celui du début d'année pour cette nouvelle augmentation qui serait celle d'assurer la pérennité du service universel dans un contexte de baisse des volumes du courrier !

Ce même argument est invoqué auprès des Organisations Syndicales pour les 7.156 suppressions d'emplois de postiers en 2015 et les 3089 emplois supprimés pour ce 1er semestre 2016 ! Soit la suppression de 21 emplois par jour ! Comment dans ces conditions assurer la pérennité du service universel dans les meilleures conditions ?

Ce sont toujours les mêmes qui trinquent, Postiers et Usagers : hausses des tarifs récurrents avec en corollaire dégradation des conditions de travail, de l'emploi, de la qualité de service rendu et la fermeture programmée de nombreux bureaux de poste !!

Dans le même temps, les comptes semestriels de l'entreprise se portent bien :

- Chiffre d'Affaire en hausse de 2,2%
- Résultat d'exploitation en hausse de 38,3%
- Résultat net en hausse de 59,4%

Il est également à souligner que la Poste bénéficie de plus de 300 millions d'euros au titre du CICE qui devrait être augmenté très prochainement suite aux annonces gouvernementales ! 1 milliard en 3 ans !

La CGT dénonce cette stratégie de suppressions d'emplois, de casse du Service Public Postal et de mise à contribution des Usagers pour une logique d'entreprise imposée unilatéralement au seul bénéfice de la finance !

### La CGT exige :

- Le respect des Organisations Syndicales et des Instances Représentatives du Personnel par l'instauration d'un véritable dialogue social
- Le maintien et développement du Service Public Postal, par l'arrêt immédiat de fermetures de bureaux de poste, la création de nouveaux pour répondre aux attentes de proximité tant en zone urbaine que rurale, le maintien et la création d'un centre de tri par département afin de permettre et développer la distribution du courrier et colis en J+1, voir en H+ (jour même du dépôt).
- Le comblement et la création d'emplois stables et qualifiés permettant d'assurer le Service Public Postal, partout et pour toutes et tous, en tous points du territoire.